

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

Gaudet, Kenneth - président	Clare
Samson, Blair - vice-président	Richmond
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
d'Entremont, Jeanelle	Argyle
DeViller, Clyde	Argyle
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeFort, Marcel	Sydney
Marchand, Louise	Richmond
Middleton, Hank	Rive-Sud
Surette, André	Halifax

ABSENCES

MOTIVÉES :

LeFort, Léonard	Inverness
Thériault, Sophie	Clare

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Goud, Aurée-Maude	secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATEURS :

Amirault, Stephen	agent d'éducation, MEDPE
Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications

Samedi 23 février 2019

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Aurée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Clyde deViller, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Réunion 251 (régulière), Bureau central

André Surette, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière des 19 et 26 janvier 2019 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 251

Le suivi aux résolutions est déposé.

5. PRÉSENTATION : FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (FPANE)

Il y a 4 membres dans le public à ce point à l'ordre du jour.

Mmes Caroline Arsenault, présidente; et Véronique Legault, directrice générale de la FPANE, font une présentation sur les droits des parents. Mme Véronique Legault, étant hors province, se joint par téléconférence; tandis que Mme Caroline Arsenault est présente sur les lieux.

La présentation porte sur, entre autres, le mandat et les valeurs de la FPANE, le rôle des parents; un survol des cas en cour relevant de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés; une demande d'équivalence aux autres écoles de la région urbaine; des commentaires reçus suite à la décision du Conseil du 26 janvier 2019 concernant l'école sur la péninsule, et finalement, une demande que le Conseil reconsidère cette décision. Spécifiquement, elles demandent que plutôt d'avoir une seule et grande école qui aurait au-delà de 1 000 élèves de Grandir en français à la 12^e année sur la péninsule, qu'une nouvelle école secondaire soit construite pour les élèves du secondaire et que le Conseil garde l'École Mer et Monde pour les élèves de l'élémentaire, conformément aux résultats des consultations, ainsi qu'à la recommandation qu'avait fait l'administration dans son rapport au Conseil.

Le président remercie Mmes Arsenault et Legault et indique qu'une réponse à leur présentation leur sera acheminée prochainement.

6. SURVOL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Chaque réunion, les membres prennent un moment pour faire un survol des différents articles de leur Règlement intérieur. Ils poursuivent à cette réunion avec le survol de l'article 5. « Conduite des délibérations aux réunions », ainsi que l'article 6. « Règles de procédure ». Les membres soulignent certains endroits où des révisions seraient appropriées lors de la prochaine mise à jour de ce document.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

7.1. AJOUT DE LA 7^E ANNÉE – ÉCOLE MER ET MONDE

Les membres prennent connaissance des résultats des consultations qui furent entamés auprès des familles des élèves des 5^e et 6^e années de l'École Mer et Monde afin de connaître la volonté de ces groupes par rapport à l'ajout d'une classe de 7^e année à cette école en septembre 2019.

Résolution 252-01

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Louise Marchand, propose l'ajout d'une classe de 7^e année à l'École Mer et Monde à partir de septembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2. PLAN POUR SESSION DE FORMATION POUR LES MEMBRES

Les membres prennent connaissance de la rétroaction reçue des conseillers et conseillères concernant les recommandations de sessions de formation pour le Conseil.

Ceci est en réponse à la demande du comité de *Planification pour l'année* qui propose que le Conseil reçoive au moins une session de formation par année.

7.3. COMITÉ (AD HOC) PRIX DE RECONNAISSANCE

Les membres souhaitent commencer à remettre des prix de reconnaissance à des membres du public des différentes régions de la province. Il est proposé qu'un comité soit mis sur pied et que celui-ci soit composé de deux membres par région. Les membres proposés sont :

Région nord-est : Léonard LeFort et Louise Marchand

Région centrale : Hélène Lavigne et Hank Middleton

Région sud-ouest : Jeanelle d'Entremont et Sophie Thériault

Considérant que deux des membres proposés sont absents à la réunion courante et n'ont pas eu la chance d'accepter ou de refuser de siéger à ce comité, la motion officielle pour nommer les membres du comité se fera lors de la réunion du 6 avril.

Le comité devra élaborer un mandat et des termes de références pour l'approbation du Conseil lors d'une réunion future.

7.4. ACTIVITÉ EN GROUPE : AUTOÉVALUATION DU CONSEIL

Chaque année, les membres remplissent leur autoévaluation. Cette année, ils ont demandé de le remplir en groupe lors d'une réunion du Conseil, permettant ainsi aux membres ayant des questions de les poser en personne.

Les résultats de l'autoévaluation 2018 du Conseil seront déposés pour adoption à la réunion du 6 avril 2019.

7.5. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE – PROJETS D'IMMOBILISATION

Les membres discutent du processus de mise en œuvre et l'implication du CSAP pour les projets d'immobilisation tels que la sélection des sites pour les nouvelles constructions et l'ajout de centres communautaires aux nouvelles constructions. Avec l'abolition des conseils scolaires anglophones, les membres se demandent comment les processus auraient changé pour le CSAP.

Le directeur général indique que le CSAP est, en effet, inclus lorsqu'une communauté fait une demande qu'un centre communautaire soit ajouté à une nouvelle école. Il dédiera dorénavant une section dans son rapport à ce sujet afin de garder les membres à jour sur ces dossiers.

Un suivi sera fait auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de bien sensibiliser les membres en ce qui a trait aux processus en place du ministère pour les projets d'immobilisation.

7.6. FRANCISATION

Un membre partage différents défis dans sa région; spécifiquement au niveau d'un besoin de sensibilisation auprès des parents et de la communauté quant à la spécificité du CSAP concernant la langue parlée.

Une présentation à une réunion future de la *Consultante en francisation et en développement des compétences langagières à l'oral* serait d'intérêt au Conseil.

8. COMITÉ À HUIS CLOS

Hélène Lavigne, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Louise Marchand, appuyée par Marcel LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-11, 2019-01, 2019-03, 2019-04, 2019-05, le cas de personnel 2019-01P, ainsi que le rapport de suspensions.

Résolution 252-02

Marcel LeFort, appuyé par André Surette, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2019-01. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

11.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

11.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

11.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

11.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

11.5. RAPPORT DU COMITÉ DE TECHNOLOGIE

Le rapport est déposé.

11.6. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU C.A. FNCSF

Le rapport est déposé.

12. DÉPÔT

12.1. CORRESPONDANCE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Communiqués de presse du Conseil
- Subventions d'édifices dans la MRH
- Retards d'autobus scolaires

14. AVIS DE MOTIONS

- 14.1. AVIS DE MOTION : Ligne dans le budget – Argent de Patrimoine Canada pour Grandir en français

Motion

Blair Samson, appuyé par André Surette, propose qu'une ligne se trouve dans le budget démontrant l'argent fournit par Patrimoine Canada pour le programme de Grandir en français.

Cet item suscite plusieurs questions des membres, telles que la faisabilité, les enjeux politiques futurs, ainsi que les raisons pour ce changement.

Afin que les membres puissent passer au vote avec les connaissances requises, les membres auront une présentation sur la question lors de la prochaine réunion du Conseil, ce qui incite la motion qui suit :

Résolution 252-03

Blair Samson, appuyé par André Surette, propose de déposer sur table, jusqu'à la prochaine réunion régulière du Conseil, la motion : « Blair Samson, appuyé par André Surette, propose qu'une ligne se trouve dans le budget démontrant l'argent fournit par Patrimoine Canada pour le programme de Grandir en français. ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 14.2. AVIS DE MOTION : Évaluation de la présidence et vice-présidence

M. Blair Samson fait un avis de motion que le Conseil fasse une évaluation de la présidence et de la vice-présidence du Conseil.

Un membre indique que l'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse (ACSNÉ) avait développé un tel outil pour les conseils scolaires avant son abolition. Cet avis de motion se trouvera à l'ordre du jour du 6 avril 2019 et une copie de l'outil élaboré par l'ACSNÉ sera partagée à ce temps.

15. ÉCOLES DU CSAP

15.1. CHANGEMENT DE DATES : Centre scolaire Étoile de l'Acadie *Costa Rica*

Résolution 252-04

Jérôme Breau, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil scolaire accepte le changement de dates à la demande de voyage à Costa Rica qui fut approuvée par la résolution 237-10, pour les élèves de la 8^e à la 12^e année du Centre scolaire Étoile de l'Acadie, ayant comme nouvelles dates du 6 au 15 juin 2019 plutôt que du 18 au 27 juin 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15.2. ÉCOLE ACADIENNE DE TRURO

L'information recherchée se trouvait dans le rapport du directeur général.

15.3. ÉCOLE DE MÉTIERS

Un membre indique que les écoles anglophones de sa région offrent les métiers spécialisés tandis que l'école du CSAP ne l'offre pas; créant ainsi de la compétition directe envers le CSAP. Ceci est également la réalité dans d'autres régions du CSAP. Il demande que le Conseil se penche sur cette question à la réunion du 6 avril 2019 afin de considérer d'écrire une lettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à ce sujet.

15.4. DEMANDE DE LA FPANE : ÉCOLE MER ET MONDE

NB- Ce point fut ajouté en raison de la demande lors de la présentation de la FPANE.

Les membres se penchent sur la question de la FPANE demandant que le Conseil reconsidère la décision prise le 26 janvier qui était que la nouvelle école sur la péninsule d'Halifax soit une école de Grandir en français à la 12^e année.

N'ayant reçu aucune information nouvelle les incitant à reconsidérer la décision, les membres décident de maintenir la décision originale du 26 janvier. Une lettre à cet effet sera envoyée en réponse à la FPANE.

16. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière se tiendra le 6 avril 2019 au Centre scolaire de la Rive-Sud.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 30, les points à l'ordre du jour ayant été traités, André Surette propose de lever la séance.

Kenneth Gaudet, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil